



Changement de type de garde

Par **misscokillette**, le **08/04/2011** à **15:52**

Bonjour, je suis divorcée depuis 2009 et j'ai la garde alternée de mon fils de 10 ans depuis 5 ans. Je travaille et j'habite au Mans mais je voudrais aller vivre avec mon ami sur Tours. Difficile de concilier l'alternance dans ces conditions. J'adore mon fils mais on ne peut le couper en deux. Je lui en ai parlé, et je sais qu'il voudrait rester sur le Mans (école, copains, famille). Ne voulant pas le perturber, j'accepte donc de le laisser avec son père. Je n'ai donc rencontré son père qui refuse que je quitte le Mans et l'alternance. Que dois-je faire? Je ne veux pas céder à son "ordre" et ses menaces déguisées. Mon ex ne veut pas la garde exclusive (car il a une amie avec qui il ne peut pas vivre car elle vit du RSA et de la CAF et elle perdrait ses droits!!) et que l'alternance lui permet de vivre chez elle la semaine où il n'a pas son fils!! Et si je demande la garde, il se mettra hors la loi en l'enlevant.... Pouvez-vous m'indiquer les démarches à faire, surtout que je prévois de partir cet été? Merci

Par **mimi493**, le **08/04/2011** à **17:19**

[citation] Et si je demande la garde, il se mettra hors la loi en l'enlevant.... [/citation] et il ira en prison. Menaces ne vous laissez pas faire. Faites une requête au JAF en modification de la résidence de l'enfant, du fait de votre éloignement

Par **misscokillette**, le **08/04/2011** à **19:44**

merci de votre réponse.. mais faut-il dans ce cas que je prenne un avocat, vu que mon ex et moi ne sommes pas d'accord??